## MyGHSO, MES PREMIERS PAS

## Vous vous posez des questions ? Voici quelques réponses

## Peut-on demander un rendez-vous pour une personne qui n'a pas de compte myHOP?

Oui! Dans la page d'accueil du site MyGHSO : <u>https://myghso.ghso.fr</u>

#### Cliquez sur Prendre rendez-vous

Suivez les étapes de la demande de rendez-vous

Choisissez de recevoir la réponse par mail ou par MyGHSO.

#### Qu'est-ce qu'une e-admission ?

L'e-admission vous permet d'éviter le passage aux bureaux des admissions avant votre prochain rendez-vous.

#### Qui peut bénéficier du service d'e-admission?

L'e-admission est possible si vous êtes affilié(e) à un régime de sécurité Sociale du groupe Sésam-Vitale\* et si vous possédez soit une mutuelle, soit une prise en charge à 100%.

\* Pour connaître la liste des régimes de sécurité sociale du groupe Sésam-Vitale, consultez la FAQ de MyGHSO.

#### Quels sont les rendez-vous concernés par l'e-admission?

Les rendez-vous de consultation et d'imagerie dans les services où MyGHSO est utilisé. Attention ! Tous les services ne sont pas concernés.

#### Où récupérer mes étiquettes ?

Si vos données administratives sont à jour, votre dossier administratif sera créé et vos étiquettes seront imprimées par le service de consultation.

Un mail ou un SMS vous sera envoyé pour vous dire si vous devez passer ou pas au bureau des admissions avant votre rendez-vous.

#### Comment changer mon e-mail, mon numéro de téléphone, mon mot de passe?

Cliquez sur le lien Mon compte en haut à droite de l'écran et sélectionnez la rubrique qui convient.

#### Comment me désinscrire ?

Cliquez sur les liens Mon compte - Me désinscrire.

## Besoin d'aide ?

Consultez la FAQ du site MyGHSO ou Contactez-nous ! Par e-mail : support.myghso@ghso.fr

## Bienvenue sur MyGHSO ! Connectez-vous

Vous avez reçu vos identifiants de connexion à MyGHSO.

### Rendez-vous sur le site MyGHSO : <u>https://myghso.ghso.fr</u>

1. Saisissez votre adresse e-mail et tapez votre mot de passe sur le clavier virtuel puis cliquez sur "Se connecter"



↑ Que faire si j'ai perdu mon mot de passe ? Pour réinitialiser votre mot de passe, cliquez sur "mot de passe oublié", et suivez la procédure.

2. Saisissez le code d'accès temporaire reçu par SMS puis cliquez sur "Valider"



↑ Comment recevoir mon code d'accès par mail ? Cliquez sur le lien "Je ne reçois pas mon code d'accès temporaire".

Par défaut, le code d'accès est envoyé par SMS si vous avez renseigné un numéro de portable lors de votre inscription.

### Pourquoi m'envoie-t-on un code d'accès temporaire ?

Version Octobre

Т Н

Ce code est une sécurité supplémentaire pour s'assurer que c'est bien vous qui vous connectez, car MyGHSO permet d'accéder à vos données personnelles de santé.

## myHOP, MES PREMIERS PAS

## Vous souhaitez consulter ? **Demandez un rendez-vous**



- Ouvrez votre espace privé MyGHSO
  Cliquez sur la page Rendez- vous
- Rendez-vous 3. Cliquez sur 🚮 Demander un RDV
  - 4. Effectuez la recherche du professionnel ou de la discipline
  - 5. Filtrez éventuellement sur un établissement pour réduire le nombre de réponses
  - 6. Créez la demande de rendez-vous



7. Vous serez informé(e) dans la **messagerie MyGHSO** lorsque votre demande sera traitée.

Votre rendez-vous sera visible dans la page Rendez- vous

# Vous souhaitez éviter le passage au bureau des admissions ?

## Mettez à jour vos données administratives

Avant chacune de vos consultations et/ou hospitalisations vos droits de sécurité sociale, mutuelle et prises en charge sont vérifiés, si un justificatif n'est plus à jour ou manquant votre e-admission risque d'être refusée.

La désignation de votre médecin traitant est également vérifiée, pensez à le déclarer !



- 1. Ouvrez votre espace privé MyGHSO
- 2. Cliquez sur la page Social
- 3. Renseignez les différentes rubriques
- 4. Scannez et joignez vos justificatifs



- N'oubliez pas de déclarer votre médecin traitant
- 1. Cliquez sur la page Contact
- 2. Cliquez sur Ajouter puis sur Médecin traitant
- 3. Rechercher et ajouter votre médecin



- Si votre adresse a changé
- 1. Cliquez sur la page Identité
- 2. Puis sur l'onglet Coordonnées

## Vous souhaitez inscrire une autre personne ? Demandez son inscription

L'inscription à MyGHSO est possible pour tous les patients qui sont déjà venus <u>au moins une fois</u> dans notre hôpital.

Rendez-vous sur le site MyGHSO : <u>https://myghso.ghso.fr</u>

- 1. Cliquez sur S'inscrire
- 2. Effectuer votre demande d'inscription en ligne
- Vos identifiants de connexion à MyGHSO vous seront transmis par email.

## L'inscription concerne votre enfant

Si vous avez déjà un compte MyGHSO, renseignez la même adresse mail sur le formulaire d'inscription de votre enfant, un espace privé au prénom de celui-ci sera alors ajouté à votre compte.

A la majorité de votre enfant, l'accès à son espace privé vous sera automatiquement retiré. Il devra faire une nouvelle demande d'inscription pour gérer lui-même son compte et retrouvera toutes ses données.

## L'inscription concerne un parent

Si un parent souhaite vous laisser la gestion de son compte MyGHSO, celui-ci doit renseigner le formulaire d'inscription avec votre adresse email ET nous adresser l'**autorisation d'un tiers à gérer le compte MyGHSO d'une autre personne,** disponible dans la documentation MyGHSO.